

Nom et prénom

des PARENTS : .....

.....

Noms des enfants	Prénom des enfants	École fréquentée 2019 / 2020
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

## DEMANDES D'INSCRIPTIONS pour l'année 2019 / 2020

- > À la restauration scolaire
- > À l'accueil Péri-Scolaire aux  
Temps d'Activités Péri éducatives (TAP)
- > Aux centres de loisirs  
(La Ré d'Eau - Triboulet)



# RESTAURATION SCOLAIRE

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX DU OU DES ENFANTS (père, mère, tuteur, tutrice...)

Père  Mère

Père  Mère

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

.....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. domicile : .....

Portable : .....

Portable : .....

**Si vous ne voulez pas recevoir d'alertes SMS concernant les événements imprévus pouvant perturber la vie scolaire (grèves, restaurants scolaires fermés...), veuillez cocher cette case**

**Si vous ne voulez pas recevoir d'alertes SMS concernant les événements imprévus pouvant perturber la vie scolaire (grèves, restaurants scolaires fermés...), veuillez cocher cette case**

Adresse mail : .....

Adresse mail : .....

Tél. Travail : .....

Tél. Travail : .....

N° allocataire CAF : .....

N° allocataire CAF : .....

Vous vous trouvez dans l'une des situations socio-professionnelles suivantes (cochez la case correspondante)

Vous vous trouvez dans l'une des situations socio-professionnelles suivantes (cochez la case correspondante)

en activité

en activité

demandeur d'emploi

demandeur d'emploi

en formation professionnelle :

en formation professionnelle :

autre (à préciser)  : .....

autre (à préciser)  : .....

.....

.....



**Pour des raisons de responsabilité,  
seuls les enfants inscrits pourront fréquenter  
le service restauration.**

L'inscription, le règlement intérieur du service restauration ainsi que le prix  
du repas  
vous seront notifiés par courrier.

**Le fait de ne pas produire les justificatifs  
vous expose à payer le tarif le plus élevé : 2,62€**

En vous rendant sur le site de la mairie  
[cenon.fr](http://cenon.fr)  
puis dans  
mes démarches

- Vous pouvez payer vos factures directement en ligne via l'interface de paiement sécurisée de la Direction générale des Finances.
- Vous pouvez également annuler les jours de fréquentation au restaurant scolaire de votre enfant, en respectant le délais de 72H (jours ouvrés).

**Je m'informe sur la ville**

**Oui, je souhaite recevoir par mail la Newsletter mensuelle TEXTO,  
un concentré d'actualités cenonnaises**

**Suivez-nous sur**



« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions aux services de res- tauration. Les destinataires des données sont les agents habilités du service Pôle Education Enfance.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Pôle Education Enfance de la Mairie de CENON».

